

Travaux de révision de la Norme biologique canadienne

Une rencontre productive tenue à Gatineau du 15 au 17 décembre 2014

L'ordre du jour était complet, mais le Comité technique, réuni à Gatineau du 15 au 17 décembre, a pris les choses en mains et fait des recommandations à l'égard des 201 items de l'ordre du jour présentés par les présidents des groupes de travail.

Maureen Bostock, la présidente du groupe de travail sur les Listes des substances permises en production végétale, est plus que satisfaite: "Je suis étonnée par la quantité de travail que nous avons accompli cette semaine. Non seulement avons-nous complété notre travail, mais nous l'avons fait dans un grand esprit de camaraderie. C'est un travail très gratifiant. »



Les participants à la rencontre du Comité technique de décembre 2014
(Reportage photo dans les dernières pages d'InfoBio).

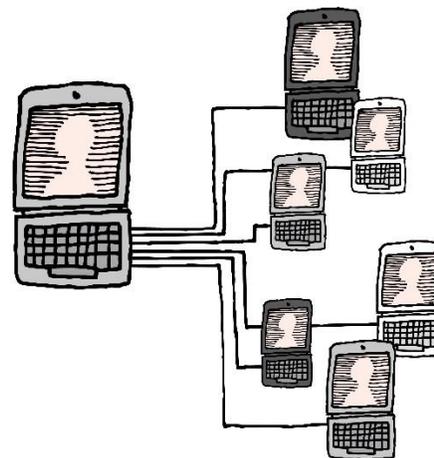
La FBC publiera un rapport complet en janvier pour présenter les résultats de la rencontre.

Les travaux de révision

Une tâche considérable

Afin de réviser la norme biologique de fond en comble :

- Les groupes de travail se sont rencontrés 72 fois depuis l'automne 2013; avec une moyenne de 7 participants par téléconférence de 2 h, on compte 1008 heures de travail;
- Le Comité technique s'est réuni 3 fois; avec 42 participants par rencontre de 24 heures (8h par jour pendant 3 jours), – on compte 3024 heures;
- Les 8 présidents des groupes de travail ont investi plus 1500 heures pour diriger les groupes de travail et préparer les recommandations soumises au CT.



5,532 heures ont été consacrées aux travaux de révision de la NBC

Un budget de 10,000 \$ a été investi pour documenter certains enjeux, préparer les fiches techniques des substances, assurer le secrétariat et faire la révision grammaticale; une brève revue documentaire exécutée par Monique Bestman sur les effets positifs de l'accès aux aires extérieures pour la volaille peut être consultée [en cliquant ici](#) (en anglais seulement).

La prochaine étape : le scrutin mené par l'ONGC afin de valider l'ensemble des recommandations adoptées par le Comité technique depuis le lancement des travaux de révision. Et une nouvelle tâche à mener à terme : la fusion des normes biologiques agricole et aquacole.



L'examen complet de la norme agricole est une occasion unique d'y intégrer la norme aquacole créée il y a 3 ans

La révision en cours de la Norme biologique canadienne (NBC) a été lancée en 2013, quand l'Office des normes générales du Canada (ONGC) et le Conseil canadien des normes (CCN) ont conclu un accord pour réviser et mettre à jour la norme biologique référencée par le Règlement sur les produits biologiques (RPB).

En vertu de cette entente, le CCN acceptait de financer le personnel de l'ONGC impliqué dans les travaux de révision, la traduction des documents créés pour présenter les recommandations du secteur au Comité

technique sur l'agriculture biologique (CT), les frais de location des salles de réunion, l'interprétation simultanée lors des réunions de CT, les frais de voyage des présidents des groupes de travail (GT) aux réunions du CT, etc.

Puis la Fédération biologique du Canada (FBC) a obtenu des fonds sous le programme Systèmes d'assurance d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour financer les travaux des groupes de travail chargés d'analyser toutes les demandes de modifications à la NBC et proposer des recommandations au CT.

La première norme, 32.310 a été élaborée en 1999 avec l'aide d'AAC. Une nouvelle édition complète a ensuite été publiée en 2006 avec la première édition de 32.311 (Listes des substances permises). Ces deux normes définissent les exigences relatives à l'agriculture biologique et ont finalement été incorporées par référence au Règlement sur les produits biologiques, en 2009, en vertu de la Loi sur les produits agricoles au Canada (LPAC). La mise en force du RPB est assurée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les normes font partie du Régime Bio-Canada (RBC), qui encadre les processus de certification et les exigences relatives à la publicité et à l'étiquetage des produits biologiques.

Étant sous la responsabilité de Pêches et Océans Canada (MPO), l'aquaculture biologique n'a pas été intégrée aux normes agricoles

Pourra-t-on bientôt apposer le logo Bio-Canada sur les produits issus de l'aquaculture biologique?



Le MPO a parrainé une norme aquacole biologique distincte, mais semblable, (CAN/ONGC-32.312), qui a été publiée en 2012. Les programmes biologiques agricoles et aquacoles sont donc des entités distinctes au Canada, et cela engendre des difficultés au niveau des échanges commerciaux car deux ministères fédéraux indépendants sont impliqués dans la gestion de deux normes différentes. De plus, le logo biologique Canada actuellement utilisé sur les produits biologiques certifiés en vertu du RBC ne peut pas être utilisé pour identifier les produits de l'aquaculture biologique.

Mais en 2012, *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* (LSAC) a reçu la sanction royale, et regroupe les pouvoirs prévus dans la *Loi sur l'inspection du poisson*, la *Loi sur les produits agricoles au Canada*. Ce pouvoir commun de réglementer tant les produits agricoles qu'aquacoles présente l'opportunité d'inclure la norme aquacole dans le RBC. Il semblerait par ailleurs qu'il ne serait pas nécessaire d'apporter des changements importants aux normes de l'agriculture pour assurer la cohérence avec la norme de l'aquaculture.

La LSAC permet que les produits agricoles et aquacoles biologiques soient certifiés suivant les mêmes règles et le même système de surveillance. Il s'agit donc d'un développement intéressant qui pourrait renforcer la croissance des deux secteurs et faciliter la reconnaissance et la confiance des Canadiens à l'égard des produits biologiques d'ici.

Un groupe de travail composé de divers intervenants des secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture sera constitué afin de fusionner les trois documents consacrés aux normes biologiques. Les travaux de cette fusion seront intégrés au calendrier des travaux de révision de la NBC afin que de ne pas encourir de nouveaux délais. Les normes fusionnées seront examinées par le Comité technique et par le public pour être soumises au scrutin et publiées à la fin de l'été 2015.

Nouvelles brèves

Statistiques biologiques

Le Portail BIO Québec fait peau neuve.



Un site Web renouvelé créé par le CARTV dresse le portrait de plus de 1300 entreprises québécoises détenant une certification biologique et œuvrant en production agricole, en transformation, en distribution alimentaire ainsi qu'en vente au détail.

<http://www.portailbioquebec.info>

La Grappe scientifique biologique II

Plus d'information en français

Le Centre d'agriculture biologique du Canada offre maintenant en français l'information sur les projets de la Grappe scientifique biologique II. Cliquez sur le lien http://www.oacc.info/gsb2/osc2_research_f.asp pour lire la description des activités de recherche.

La liste des chercheurs impliqués - http://www.oacc.info/gsb2/osc2_research_f.asp

La liste des partenaires de l'industrie - <http://www.dal.ca/faculty/agriculture/oacc/en-home/organic-science-cluster/OSCII/oscii-partners.html>



La rencontre du Comité technique de décembre 2014 Quelques photos



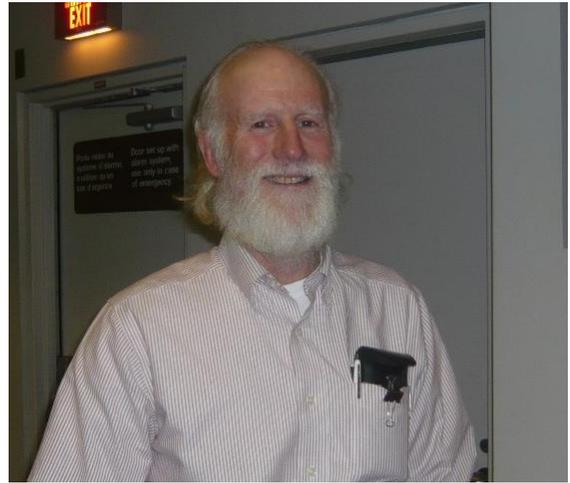
Hugh Martin, président du Comité technique, Bill Barkley, membre du GT sur l'apiculture, Anne Macey, présidente du groupe de travail en production d'animaux d'élevage



Lindsay Fernandez-Salvador, OMRI, Janine Gibson, présidente du GT des LSP en production d'animaux d'élevage, Maureen Bostock, présidente du GT pour les LSP en production végétale.



Amy Kremen, présidente du GT des LSP en transformation
et François Labelle, Valacta



Tony McQuail, président du GT sur la certification des
petites entreprises agricoles



Nicolas Turgeon, du MAPAQ



Shannon Jones, ACORN, Tara Scott, inspectrice, membre
du Comité d'interprétation des normes



Gérard Bouchard, président de la Fédération des
producteurs biologiques du Québec et Pierre Lampron,
Producteurs laitiers du Canada



Joyce Kelly, de la Coopérative des producteurs
biologiques de l'Î.-P.-É. Et Andy Hammermeister, du
Centre d'agriculture biologique du Canada



Quelques membres du Comité technique et invités.

De gauche à droite:

Tim Rundle, Pacific Organic Seafood Association,

Mark Schuessler, Office des normes générales du Canada

Rola Yehia, Agence canadienne d'inspection des aliments

Gérard Bouchard, président de la Fédération des producteurs biologiques du Québec

Priscilla Reimer, Manitoba Organic Alliance

Amy Kremen, présidente du GT pour les LST en transformation

Dag Falck, Small Scale Food Producers Association,

Shannon Jones, Atlantic Canadian Organic Regional Network

Andy Hammermeister, Centre d'agriculture biologique du Canada

Janine Gibson, Organic Food Council of Manitoba

Marie-Claire Hurteau, Agence canadienne d'inspection des aliments

Rochelle Eisen, présidente du GT en préparation

Hugh Martin, président du Comité technique (derrière Rochelle)

Tony McQuail, président du GT sur la certification des petites entreprises agricoles

Anne Macey, présidente du groupe de travail en production d'animaux d'élevage

Susan Smith, British Columbia Ministry of Agriculture and Lands

Pierre Lampron, Producteurs laitiers du Canada

Maureen Bostock, Ecological Farmers Association of Ontario

Ted Zettel, Organic Council of Ontario (derrière Maureen)

Serge Lefebvre, Producteurs d'œufs du Canada

Annie St-Onge, Fédération des producteurs acéricoles du Québec

www.federationbiologique.ca

info@organicfederarion.ca